



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET
POPULAIRE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE SAAD DAHLAB - BLIDA 1



Faculté des sciences de la nature et de la vie
Département de biotechnologie et agroécologie

MÉMOIRE

En vue de l'obtention du Diplôme de Master

Spécialité : Sciences Forestières

Intitule :

**Évaluation du patrimoine cynégétique du parc national de:
Chr  a diagnostic et perspectives de gestion**

Pr  sent   Par :

Bougouza Ouafa Malak et Mezdour Hadjer

Devant le jury compos   de :

Pr  sidente : Mme DJAABOUB . S

Maitre-assistante A

USDB 1

Promotrice : Mme SELLAMI M.

Maitre de conf  rences B

USDB 1

Examineur: Mr FELLAG. M

Maitre assistante A

USDB 1

Ann  e universitaire 2024/2025



Remerciements

Avant tout nous remercions le bon DIEU tout puissant de nous avoir accordé la force, le courage et les moyens afin de pouvoir accomplir ce modeste travail

*Nous exprimons nos profonds remerciements et notre vive reconnaissance à **Mme SELLAMI MADIHA.**, Maître conférences .B. à la faculté de biologie*

Université de Blida I pour avoir encadrer et diriger ce travail avec une grande rigueur scientifique, sa disponibilité, ses conseils et la confiance qu'elle nous a accordé, nous a permis de réaliser ce travail. Et sa compréhension toute au long de notre travail.

J'adresse mes sincères remerciements aux membres du jury.

*A, **Mme DJAABOUB. S** Maître assistante.A, à l'Université de Blida I,
D'avoir accepté d'assurer la présidence du jury de ce mémoire.*

*À **Mr FELLAG .M** Maître de conférences B à l'Université de Blida 1, pour avoir consacré une partie de son temps à examiner ce mémoire et l'enrichir par ses remarques et suggestions constructives.*

*Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements et notre profonde reconnaissance à **Mr DOUFAN .A**, ainsi qu'à l'ensemble du personnel du Parc relevant de la DGF et de la Direction du Parc National de Chréa, pour leur collaboration précieuse, leur disponibilité et le soutien qu'ils nous ont apporté tout au long de ce travail. Leur contribution a été essentielle à la bonne réalisation de cette étude.*

Enfin, que toutes les personnes ayant contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce travail, trouvent ici l'expression de notre gratitude la plus sincère.



Dédicace

*Tout d'abord, je remercie Dieu, De m'avoir donné la force et le courage d'avancer.
Je dédie ce travail humble à : À moi-même... À celle qui a continué malgré tout...*

*Je le dédie comme un symbole de fierté et de gratitude,
Car je n'ai jamais abandonné, et je n'ai jamais laissé les circonstances éteindre ma
lumière.*

À ma famille, Je suis votre première joie... et la première diplômée parmi vous.

Cette réussite est autant la vôtre que la mienne.

*À ma mère **KARIMA**, source de tendresse et de prières,*

*Et à mon père **SAHRAOUI**, de toi j'ai appris la force et la patience.*

*À toute ma famille ,À ma grand-mère **FATIMA**,*

*À mon grand-père **AÏSSA**, À tous mes oncles et tantes,*

*À mes frères et sœurs : **JAMILA ET BAHAA**,*

*Et à mon pilier, mon frère **SALAH EDDINE**, expatrié,*

Tu étais présent malgré la distance.

Tu m'as soutenue dans les moments difficiles, et tu as cru en moi quand d'autres doutaient.

Tu restes toujours mon exemple et ma fierté.

*À ma binôme : **BOUGOUZA MALAK**,*

À mes chers enseignants,

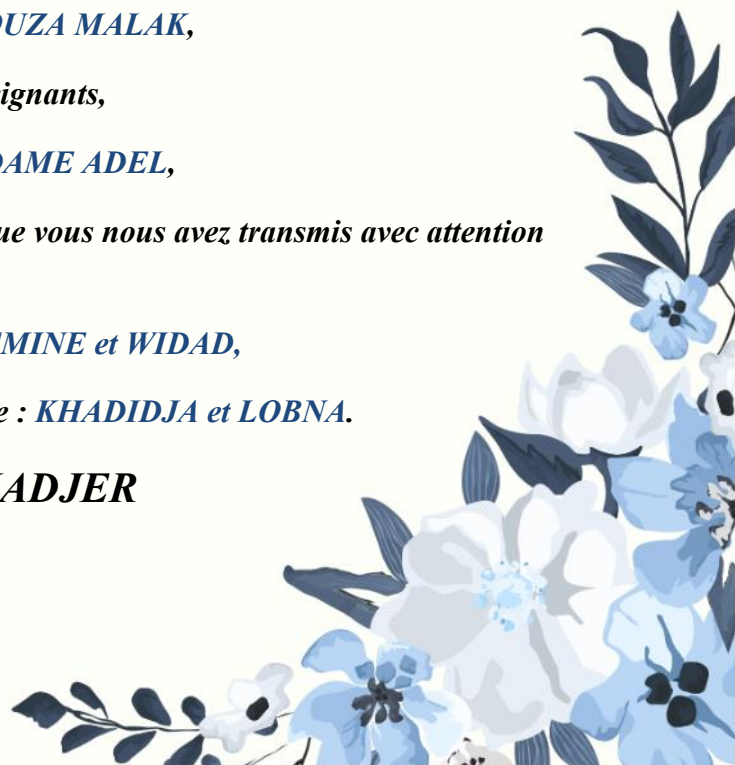
*Et en particulier **MADAME ADEL**,*

*Un grand merci et tout mon respect pour tout ce que vous nous avez transmis avec attention
et savoir.*

*À mes amies proches : **YASMINE et WIDAD**,*

*Et pour finir, à mes amies d'enfance : **KHADIDJA et LOBNA**.*

MEZDOUR HADJER





Dédicace

Tout d'abord, je veux remercier Dieu.

Pour m'avoir donné la force et le courage de diriger. Pour cet humble travail.

Je voudrais consacrer cet humble travail à :

À moi-même .À celle qui a enduré la douleur et veillé dans le silence,

À celle qui a continué malgré la maladie et la fatigue,

Je dédie ce travail comme un témoignage de fierté et de gratitude...

Car je n'ai jamais abandonné.

À ma famille, Je suis votre première joie... et votre première diplômée.

Ce succès est autant le vôtre que le mien.

À ma mère FAÏZA, source de tendresse et de prières, Et à mon père MOHAMED,

De toi j'ai appris la force et la patience. Tu as toujours été mon pilier dans les moments difficiles... Merci du fond du cœur.

À mes chères tantes : FETIAHA, NASSIRA et SAMIRA,

Merci pour vos cœurs généreux et votre soutien sincère.

À mes sœurs et frères : MAROUA et MARIEM MOUHAMED et MOUAYDE.

À ma binôme : MEZDOUR HADJER

À mes chers professeurs : Mme SELLAMI M .

À mon amie WIDAD, Tu as été mon soutien dans les moments difficiles, et ma compagne dans chaque épreuve. Ta présence à mes côtés a été une vraie bénédiction

Merci du fond du cœur.

A Tous mes amis d'enfance et du long parcours scolaire et universitaire.

BOUGOUZA OUAFI MALAK



Résumé :

L'étude portant sur l'évaluation du patrimoine cynégétique dans le parc national de Chréa a révélé une diversité biologique notable, comprenant 19 espèces de gibier, dont 3 mammifères et 16 oiseaux. Les résultats ont mis en évidence la valeur écologique et cynégétique de ce patrimoine, ainsi que son rôle dans le maintien de l'équilibre biologique de la région. Par ailleurs, la présence de 1 espèce protégée, l'une à l'autre internationale, a été enregistrée, confirmant ainsi l'importance écologique du site. D'un autre côté, l'étude a identifié les principales menaces pesant sur ces ressources, majoritairement liées aux activités humaines, qu'il s'agisse de l'empiètement sur les habitats naturels ou du braconnage. Dans ce contexte, les résultats soulignent la nécessité de mettre en place des mécanismes de gestion durable, adaptés aux spécificités écologiques du site.

Mots-clés: Parc National de Chréa, évaluation, biodiversité , gibier en Algérie, patrimoine cynégétique.

Summary:

A study assessing the hunting heritage in Chréa National Park revealed significant biodiversity, documenting the presence of 19 game species, including 3 mammals and 16 birds. The findings highlighted the ecological and hunting value of this heritage, which plays a pivotal role in maintaining the local ecosystem's biological balance. Additionally, the study recorded the presence of one protected game specimen—one the other under international protection—further underscoring the site's ecological importance. On the other hand, the study identified key threats to the stability of these wildlife resources, primarily attributed to human activities, including habitat encroachment and illegal, organized hunting practices. In light of these findings, the study emphasizes the urgent need to develop sustainable and effective management mechanisms that consider the site's unique ecological characteristics to ensure biodiversity conservation and long-term resource sustainability.

Keywords: Chréa National Park, assessment, biodiversity, game species in Algeria, hunting heritage

ملخص:

كشفت دراسة تقييم التراث الصيدي في الحظيرة الوطنية للشريعة عن تنوع بيولوجي مهم، تمثل في وجود 19 نوعاً من الطرائد، تشمل 3 أنواع من الثدييات و16 نوعاً من الطيور. وأظهرت النتائج قيمة هذا التراث البيئية والصيدية، ودوره في الحفاظ على التوازن البيولوجي للمنطقة. كما سجلت وجود نوع محمي دولي، مما يؤكد الأهمية الإيكولوجية للموقع. ومن جهة أخرى، سلطت الدراسة الضوء على أبرز التهديدات التي تواجه هذه الموارد، والتي تعود في غالبيتها إلى الأنشطة البشرية، سواء عبر التعدي على الموائل الطبيعية أو الصيد غير القانوني. وفي هذا السياق، تُبرز النتائج ضرورة اعتماد آليات إدارة مستدامة تراعي الخصوصيات البيئية للموقع.

الكلمات المفتاحية: الحظيرة الوطنية للشريعة، تقييم، التنوع البيولوجي، الطرائد في الجزائر، التراث الصيدي.



Table des Matières

TABLE DES MATIÈRE

Chapitre I La Chasse Et Gibier En ALGERIE

Introduction générale	1
Introduction	4
I.1. Le patrimoine cynégétique et la chasse et gibier en Algérie.....	4
I.2. Importance du patrimoine cynégétique	4
I.3. Les institutions du patrimoine cynégétique.....	5
I.3.1.Le conseil supérieur de la chasse et du patrimoine cynégétique	5
I.3.2. Aspect juridique de la chasse en Algérie :.....	5
I.4.Le gibier en Algérie.....	5
I.4.1 Évolution de la chasse en Algérie entre 1982 et 1992.....	6
I.4.2. Évolution de la Chasse en Algérie (1992-2025) : Transformations et Défis.....	7
I.5.Les espèces traditionnelles	8
Conclusion :	8

Chapitre II Présentation du site d'étude

Introduction	10
II.1. Localisation géographique	11
II.2. Situation administrative	11
II.3. Milieu physique	12
II.3.1. Climat et Bioclimat :	12
II.3.2. Le vent (sirocco).....	13
II.3.3. La neige	13
II.3.4. Le brouillard	13
II.3.5. La gelée et la grêle.....	13
II.3.6. Climagramme d'Emberger	14
II.3.7. Commentaire de diagramme	15
II.4. Milieu biotique.....	16
II.5. Ressources humains et socio-économiques	17
Conclusion	18

Chapitre III Méthodologie

Introduction	20
III.1.Intérêt de l'étude	20

III.2. Objectifs d'étude.....	20
III.3.Méthode de travail :	21
III.3.1. Collecte des données :	21
III.3.2. Analyse comparative et calculs.....	21
III.3.3.Catégorisation systématique :	22
Conclusion :.....	22

Chapitre IV Résultats et Interprétation

IV.1.Estimation du taux de gibier du PNC	24
IV.2.Categorisont du gibier du PNC.....	26
IV.3.Synthese des resultats.....	Error! Bookmark not defined.
Conclusion Générale	38

Annexe

Références bibliographiques



Liste des Tableaux et Liste des Figures

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I: Moyenne des températures et précipitations dans le PNC (2000- 2014)	16
Tableau II : Estimation du taux de gibier dans le PNC par rapport au referential gibier national et faune de PNC.....	24
Tableau III : Liste des espèces biologiques du PNC classées par nom scientifique, famille et taille et Classification du Gibier.	26
Tableau IV : Répartition relative des espèces (oiseaux vs mammifères) dans le parc.	27
Tableau V: Répartition des espèces selon la taille (petite, moyenne, grande).	28
Tableau VI: Répartition des espèces selon le comportement écologique.	29
Tableau VII: Liste des espèces gibier PNC selon leur statut de conservation légale (UICN).....	30
Tableau VIII Statut de conservation légale des espèces selon la classification UICN.....	31
Tableau X : Liste des espèces de gibier classées par ordre taxonomique dans le PNC.	33

LISTE DES FIGURES

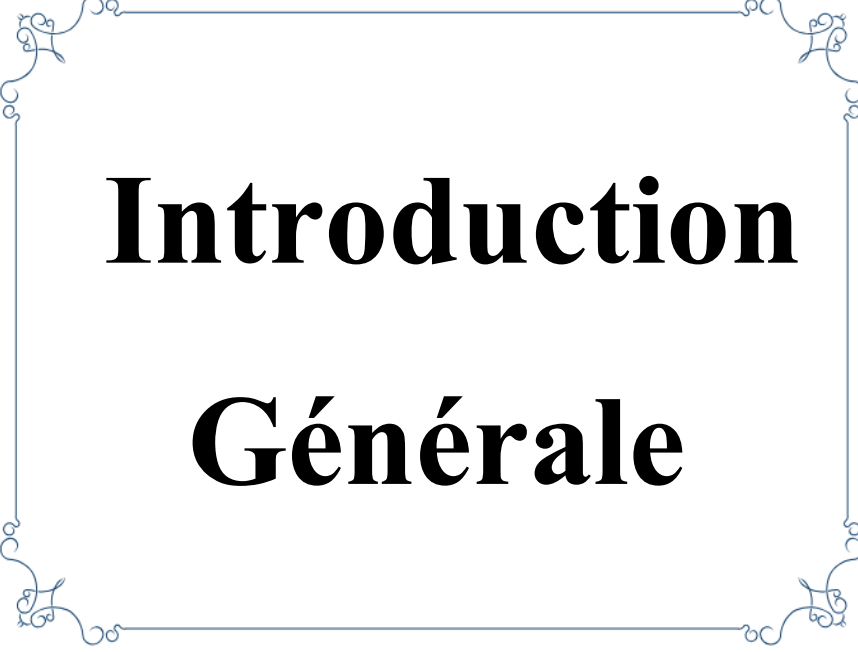
Figure 01 Chasseur avec fusil dans une zone forestière en Algérie.	5
Figure 02 : Carte de localisation du parc National de Chr��a	11
Figure 03 Position de la r��gion d��tude sur le climagramme d'Emberger	15
Figure 04: Diagramme Ombrothermique de Bagnouls et Gaussen du PNC	16
Figure 05 : Formations foresti��res du Parc National de Chr��a	17
Figure 06: Repr��sentation des esp��ces gibiers dans le PNC par rapport au niveau national.	25
Figure 07: circule relatif de Par ordre taxonomique.....	34
Figure 08: Visite de sensibilisation pour les enfants au parc national de Chr��a	36
Figure 09: Services de loisirs fournis par le parc national de Chr��a.	36



Liste des Abréviations

LISTE DES ABREVIATIONS

- ❖ **P .N.C** : Parc National de Chr  a .
- ❖ **UICN**: Union internationale pour la conservation de la nature.
- ❖ **DGF**: Direction g  n  rale des For  ts
- ❖ **ONCFS** : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
- ❖ **MNHN**: Mus  um National d'Histoire Naturelle, France
- ❖ **PNUD**: Programme des Nations Unies pour le d  veloppement



Introduction

Générale

Introduction générale

Le gibier occupe une place importante dans les économies locales et les structures sociales de nombreuses régions du monde. Historiquement, il a servi de source essentielle de protéines, notamment dans les zones rurales (Peres, 2000), tout en générant des revenus à travers le commerce de la viande et des produits dérivés (**Chardonnet et al., 2002**). Au-delà de son aspect utilitaire, la chasse revêt une dimension culturelle, participant à la transmission de pratiques traditionnelles et à la cohésion communautaire (**Hoffman, 2014**). Dans certains pays, le tourisme cynégétique constitue un secteur économique non négligeable, contribuant à l'emploi et au développement rural (**Brent, 2009**).

En Algérie, le patrimoine cynégétique reste sous-étudié malgré sa richesse potentielle où la gestion durable de la faune, et plus particulièrement du gibier, reste un enjeu majeur pour assurer l'équilibre écologique et la pérennité des espèces. Le pays abrite des écosystèmes variés, allant des forêts méditerranéennes aux zones steppiques et sahariennes, hébergeant des espèces gibier telles que le lièvre, la perdrix gabra et certaines antilopes protégées (**MNHN, 2015 ; PNUD, 2018**). Cependant, l'absence de données actualisées sur les populations, les prélèvements et l'impact écologique de la chasse rend difficile une gestion durable (**DGF, 2020**). La Loi n°04-07 relative à la chasse en Algérie encadre cette activité, mais son application souffre d'un manque de suivi scientifique (Journal Officiel de la République Algérienne, 2004).

Étudier et évaluer ce patrimoine apparaît donc comme une urgence, tant pour préserver la biodiversité que pour optimiser son potentiel socio-économique. Une approche intégrée, combinant inventaires faunistiques, analyses socio-environnementales et régulation des pratiques, permettrait d'établir des stratégies équilibrées (**IUCN, 2016**).

Dans un contexte mondial où la pression sur les ressources naturelles ne cesse de croître, et où les aires protégées jouent un rôle fondamental dans la conservation de la biodiversité, ce type d'évaluation contribue à la nécessaire conciliation entre protection de la nature et besoins des populations locales. Le parc national de Chréa, comme d'autres aires protégées, doit en effet répondre à ce double défi : préserver les écosystèmes tout en tenant compte des réalités socio-économiques locales où le gibier conserve une importance capitale.

Introduction générale

Ce travail s'inscrit dans une démarche d'évaluation et de diagnostic de la population de gibier du parc national de CHREA, en analysant son état actuel, les pressions anthropiques et environnementales qui pèsent sur elle, ainsi que les défis liés à sa gestion. Il se base sur l'analyse de données existantes (listes de gibier, études antérieures), sans constituer un recensement exhaustif, apportera une contribution sur le plan écologique (état des lieux, base de données pour une gestion adaptative).

À travers une approche combinant des données de terrain, des analyses scientifiques et une revue des pratiques de gestion existantes, cette étude vise à fournir des recommandations concrètes pour une gestion durable du gibier dans le parc. Les résultats pourront servir de base aux gestionnaires du parc et aux décideurs pour mettre en œuvre des stratégies efficaces, garantissant ainsi la préservation de ce patrimoine naturel pour les générations futures.

Chapitre I
La Chasse Et
Gibier En ALGERIE

Introduction

La chasse et le gibier en Algérie constituent des éléments clés du patrimoine naturel et Culturel du pays. Depuis la Préhistoire jusqu'à nos jours, cette activité a évolué, passant d'une Pratique de subsistance à une activité réglementée, encadrée par des lois strictes visant à Concilier tradition, conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources. Ce Chapitre explore les dimensions historiques, juridiques et écologiques de la chasse en Algérie, En mettant en lumière les espèces gibiers, les méthodes de chasse autorisées, ainsi que les Institutions chargées de la préservation du patrimoine cynégétique.

I.1. Le patrimoine cynégétique et la chasse en Algérie

Le patrimoine cynégétique désigne l'ensemble des ressources fauniques chassables, ainsi que les pratiques, savoirs, traditions et écosystèmes associés à l'activité de chasse. Ce concept englobe non seulement les espèces animales sauvages (gibier) mais aussi les habitats naturels, les techniques de chasse, les réglementations, ainsi que les dimensions culturelles, sociales et économiques liées à cette pratique. Il s'agit d'une notion multidimensionnelle qui combine des aspects écologiques, anthropologiques et patrimoniaux. **Chardonnet P, & Lamarque, F. (2004). D**

I.2. Importance du patrimoine cynégétique

En Algérie, le patrimoine cynégétique, qui englobe la faune sauvage chassable, fait l'objet d'une réglementation stricte visant à concilier traditions locales, conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles. La faune cynégétique algérienne comprend principalement des gibiers à plumes comme la perdrix gabra (communément appelée perdrix rouge), la caille des blés et diverses espèces de canards (sarcelle et colvert), ainsi que des gibiers à poil tels que le lièvre, le sanglier (autorisé dans certaines régions seulement) et la gazelle de montagne (soumise à des restrictions particulières). Certaines espèces comme la gazelle dorcas ou l'outarde bénéficient d'une protection totale et sont strictement interdites à la chasse. **(DGF) ,(MADR) 2010**



Figure 01 Chasseur avec fusil dans une zone forestière en Algérie. (AlBayan ,2009)

I.3. Les institutions du patrimoine cynégétique :

I.3.1.Le conseil supérieur de la chasse et du patrimoine cynégétique :

L'article 48 de la loi cynégétique de 2004 énonce l'institution d'un conseil supérieur de la chasse. Il s'agit, en l'occurrence, d'un conseil consultatif qui a pour mission de donner son avis sur la politique cynégétique et sur les voies et moyens d'amélioration et de développement de l'exercice de la chasse, ainsi que sur le développement du patrimoine cynégétique. Ledit conseil supérieur de la chasse est régit par le décret exécutif n° 06-400 qui en fixe la composition, l'organisation et le fonctionnement. (Saadi,2018)

I.3.2. Aspect juridique de la chasse en Algérie :

La chasse en Algérie est strictement réglementée par la loi afin de protéger la faune sauvage et de garantir un équilibre écologique. La loi n° 04-07 du 14 août 2004 relative à la chasse constitue le principal cadre juridique. Elle définit les conditions d'obtention du permis de chasse, les espèces autorisées, les périodes de chasse (saison cynégétique) et les zones concernées.

I.4.Le gibier en Algérie

Selon la loi 1982, les gibiers sont définis comme des animaux non domestiques dont la chasse n'est autorisée qu'avec la détention d'un permis de chasse et uniquement pendant les périodes où la chasse est ouverte.

De son côté, l'avant-projet du Code forestier de 1997 précise que les gibiers sont des animaux vivant à l'état sauvage, dont la chasse est licite uniquement sur présentation d'un permis et durant la saison réglementaire de chasse. (LEKHAL,1997).

Les espèces gibier bénéficient non seulement d'un calendrier cynégétique strict, définissant les périodes autorisées, mais aussi d'un ensemble de mesures réglementaires encadrant la pratique

de la chasse. Chaque année, le ministère chargé de la chasse publie un arrêté annuel, fixant :

- La liste des espèces gibier autorisées à la chasse ;
- Les quotas journaliers, c'est-à-dire le nombre maximal de spécimens pouvant être abattus par chasseur et par jour pour certaines espèces .(LEKHAL,1997).

I.4.1 Évolution de la chasse en Algérie entre 1982 et 1992

L'analyse des arrêtés ministériels publiés dans les **Journaux Officiels** entre 1982 et 1992 met en évidence la reconnaissance de 25 espèces classées comme gibier durant cette période. Toutefois, cette dynamique cynégétique prend fin en 1992, année marquée par l'instauration d'une interdiction totale de la chasse sur l'ensemble du territoire algérien.

L'examen comparatif des listes annuelles publiées sur cette décennie permet de distinguer trois grandes catégories d'espèces :

- **Les espèces dites traditionnelles**, régulièrement inscrites sur la liste durant la période étudiée ;
- **Les espèces nouvellement classées**, intégrées au cours de la décennie ;
- **Les espèces soustraites à la chasse**, retirées temporairement ou définitivement de la liste.

Par ailleurs, l'étude des arrêtés ministériels démontre une évolution progressive de la réglementation cynégétique, reflétant les préoccupations croissantes en matière de conservation de la faune sauvage. Ces textes réglementaires n'étaient pas de simples listes d'espèces autorisées à la chasse, mais des instruments de gestion qui traduisaient les priorités de l'État face à la dégradation des écosystèmes et à la pression anthropique. Ils permettaient également d'ajuster, chaque année, les espèces selon leur état de

conservation, leur abondance ou leur rareté, en s'appuyant sur des recommandations scientifiques. L'arrêté de 1992, **Populaire . Boumezrag, A. (2000).**

I.4.2. Évolution de la Chasse en Algérie (1992-2025) : Transformations et Défis

○ 1992-2004 : Suspension sécuritaire et expansion du braconnage

La guerre civile (décennie noire) stoppa totalement la chasse pour raisons de sécurité. Les autorités confisquèrent les armes et annulèrent 60 000 permis, dissolvant 320 associations de chasse. Ce vide législatif provoqua la prolifération du sanglier (*Sus scrofa*) et une explosion du braconnage, notamment dans les parcs nationaux comme Chréa, menaçant gravement la biodiversité. L'absence de contrôle détruisit les habitats du gibier et réduisit les populations d'espèces comme la perdrix et le lièvre. **BOUSSAADIA, B. (2018).**

○ 2010-2020 : Démarche participative et défis environnementaux

Des initiatives associant chasseurs et acteurs locaux à la gestion des ressources émergèrent, accompagnées de campagnes de sensibilisation. La réintroduction du lièvre (*Lepus capensis*) à Chréa fut entreprise, mais l'urbanisation et le manque de moyens freinèrent les progrès. Les rapports de la Direction Générale des Forêts (**DGF**) révélèrent un déclin de 30% des populations de gibier dû au changement climatique (**DGF**).).

○ 2020-2025 : Réouverture et stratégies de régulation

Après 25 ans d'interdiction, la chasse rouvre en 2020 avec 5 000 permis délivrés (objectif : 12 000).

❖ Objectifs :

- Réguler les sangliers (50 000 prélevés avant 1992)
- Développer l'écotourisme cynégétique • - Financer la protection des espèces menacées

❖ Évolutions clés (2025) :

- Formation obligatoire (ex: 494 chasseurs certifiés à Tipasa en 2024)
- Lutte contre le braconnage (3 542 animaux saisis en 2024)
- Réintroductions d'espèces (ex: 400 perdrix à Benkhira)

❖ Cadre légal : Loi n°04-07 (2004) et Conseil supérieur de la chasse.

APS (Algérie Presse Service)

○ 2025 : Équilibre écologique et excellence locale

À l'échelle nationale, l'Algérie renforce les politiques de chasse durable par la modernisation des systèmes de surveillance (intelligence artificielle) et l'extension de la protection à 12 nouvelles zones humides. Au Parc National de Chréa, la *bizara* (fauconnerie) est devenue un modèle de patrimoine vivant, attirant 5 000 visiteurs lors de festivals annuels. Cependant, Chréa fait face à des défis spécifiques : les incendies de forêt récurrents menacent 30% des habitats cynégétiques, tandis que les données 2024 révèlent une augmentation de 15% des populations de sangliers, exigeant des interventions urgentes.(DGF)

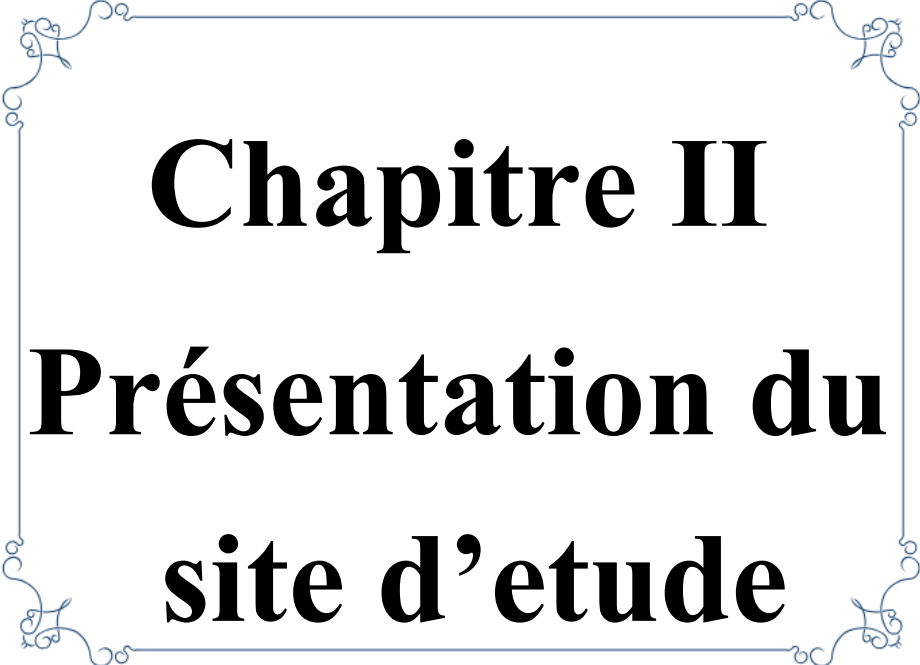
I.5.Les espèces traditionnelles

Sont considérées comme espèces traditionnelles celles figurant sur les listes des espèces gibier au moins neuf fois sur dix saisons cynégétiques entre 1982/1983 et 1991/1992, sans interruption prolongée. Sur les 25 espèces recensées, 19 répondent à ce critère, soit 79,16 % du total. Leur présence régulière témoigne d'un ancrage fort dans les pratiques cynégétiques nationales. (MEDOUNI.1996)

Conclusion :

Sur le plan culturel, la chasse demeure une activité traditionnelle importante en milieu rural et un loisir pratiqué, mais son avenir dépendra de la capacité à trouver un équilibre entre préservation de la biodiversité et pratique légale. Pour exercer cette activité en conformité avec la loi, il est essentiel de respecter scrupuleusement les dispositions de la loi n°04-07 relative à la chasse ainsi que les textes locaux d'application, en se tenant informé des mises à jour réglementaires auprès de la Direction Générale des Forêts (DGF) .

Cette réglementation vise prioritairement la protection durable du gibier et de ses habitats, notamment à travers les réserves de chasse et les périodes de reproduction. Sa mise en œuvre effective s'appuie sur les bilans scientifiques de la DGF et le contrôle des prélèvements autorisés.



Chapitre II

Présentation du site d'étude

Introduction

L'évaluation du gibier dans une aire protégée comme le Parc National de Chr  a en Alg  rie repr  sente un enjeu crucial pour la conservation de la biodiversit   et la gestion durable des   cosyst  mes.

Avant d'aborder la m  thodologie adopt  e, il est essentiel de souligner l'importance de d  crire le milieu d'  tude et de justifier la pertinence d'un tel travail dans un contexte d'aire prot  g  e.

Une description du milieu permet de :

1. **Contextualiser les donn  es fauniques** : Les listes de gibier et leurs statuts prennent tout leur sens lorsqu'elles sont reli  es aux caract  ristiques du milieu qui les abrite.
2. **Identifier les corridors   cologiques** : La configuration montagneuse du parc et sa connexion avec d'autres massifs influencent les d  placements de la faune.
3. **  valuer la capacit   d'accueil** : Les diff  rents habitats (for  t et zones humide par exemple) n'ont pas la m  me capacit      supporter des populations animales.
- 4-**Pressions anthropiques** : M  me en aire prot  g  e, le braconnage, le p  turage ou le tourisme peuvent influencer les populations animales ; les contextualiser est essentiel.
- 5-**Connectivit     cologique** : La connaissance du milieu aide      valuer les corridors biologiques ou les zones critiques pour la faune, invisibles sur une simple liste.

Importance du site du point de vue faunistique.

La faune gibier repr  sente un atout majeur pour l'  cotourisme :

- Observation des macaques berb  res dans les c  draies.
- Potentiel pour l'observation des grands rapaces comme l'aigle royal.
- Valorisation culturelle des esp  ces embl  matiques.

La description du milieu et l'  valuation du gibier constituent ainsi les deux faces indissociables d'une approche scientifique rigoureuse, seule capable de fonder des d  cisions de gestion   clair  es pour ce patrimoine naturel d'importance r  gionale.

II.1. Localisation géographique :

Situé à 50 km au sud-ouest d'Alger, Le parc national de Chr  a s'  tend sur le terrain central de la cha  ne de l'Atlas tellien entre 36  19' et 36  30' de latitude N et 2  38' et 3  02' de longitude E. D'une superficie totale de 26 587 hectares, le territoire est r  parti entre les monts Hammam Meloune    l'est, la cr  te de Chr  a au centre et le Djebel Tamesguida    l'ouest,(Figure 2) .(DGF2006).

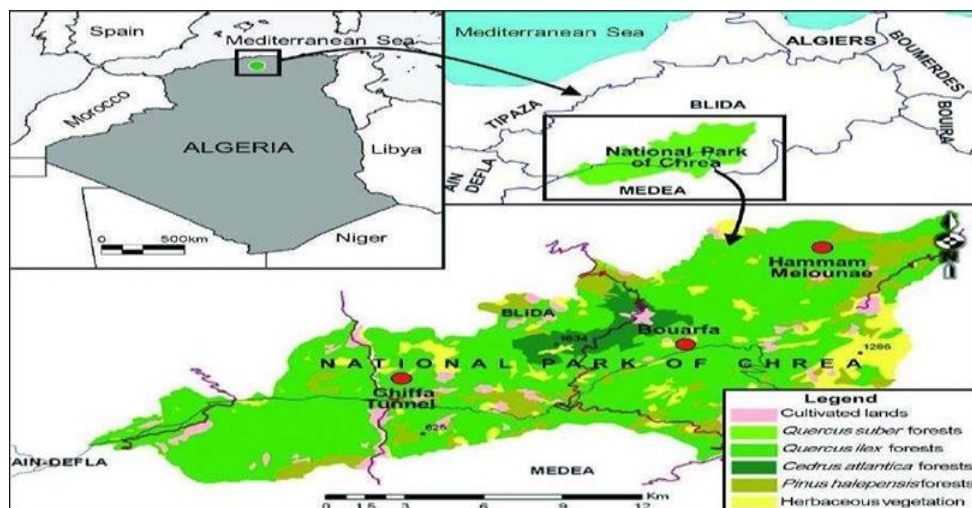


Figure 02 : Carte de localisation du parc National de Chr  a (Djamel et al, 2019)

<https://di.univ-blida.dz/jspui/handle/123456789/21131>

II.2. Situation administrative :

Situ      mi-distance entre les chefs-lieux des wilayas de Blida et de M  d  a, le Parc National de Chr  a s'  tend sur les territoires administratifs des wilayas de Blida, M  d  a et A  n Defla. Ce d  coupage territorial, toujours en vigueur, remonte    l'ann  e 1984, conform  ment au d  cret n   91-306 du 24 ao  t 1991.

La wilaya de M  d  a compte, quant    elle, pr  s de **8 650 ha**, soit **32,6 %** de la superficie totale. Elle regroupe en particulier les reliefs m  ridionaux du djebel Mouza  ia, les ubacs et adrets des djebels Azrou Mouch et Sidi Mohamed, ainsi que toutes les topographies de Koudiat El Kal  a, Koudiat Alloua et Koudiat El Guettara. Le liste les communes de la wilaya de M  d  a qui couvrent cette partie du territoire du parc. Il est    noter que toute la commune d'El-Hamdania est enti  rement englob  e dans le territoire du parc.

La wilaya de Blida compte près de 17 857 ha, soit 67,1 % de la superficie totale du parc. Elle regroupe principalement les reliefs septentrionaux des djebels Mouzaïa, Guerroumane et Ferroukha, situés successivement dans les communes suivantes : Aïn Romana, Chiffa, Bouarfa, Blida, Chréa, Ouled Yaïch, Bouinan, Soumaâ et Hammam Melouane. La commune de Chréa est totalement englobée dans le territoire du Parc National de Chréa.

Quant à la wilaya de Aïn Defla, elle ne réunit qu'un total de 80 ha, soit 0,30 % de la superficie globale. Elle couvre la pointe occidentale du djebel Mouzaïa, à la hauteur du Kef Ennah, dominant vers le sud la localité de Tamezguida (ex-Mouzaïa-les-Mines). (**Lahrech et Khenafif, 2018**).

II.3. Milieu physique

II.3.1. Climat et Bioclimat :

La température annuelle moyenne dans le Parc National de Chréa varie entre les isothermes de 8" et 11°C. Il fait plus frais au sommet des montagnes et plus chaud au pied des contreforts. La température minimale est de 3°C, tandis que la température maximale varie de 26,3 à 33,6°C (**Messaoud, 2011**).

À en juger par les précipitations, la quantité isotherme se situe entre 700 et 1 400 mm/an. Celles-ci sont plus importantes pour les sites situés sur les versants nord-ouest (**Meddour, 2002**).

Selon **Meddour (2002)**, trois phases bioclimatiques ont été identifiées dans le Parc de Chréa, à savoir ;

- Climat méditerranéen chaud, un bioclimat doux et humide couvre la zone comprise entre 200 et 600 mètres d'altitude.
- Bioclimats de Méditerranée centrale, tempérés humides et frais humides, couvrant toutes les zones comprises entre 600 et 1000 mètres d'altitude.
- Au-dessus de la mer Méditerranée, le climat est frais et humide, couvrant des zones situées au-dessus de 1 000 mètres d'altitude.

II.3.2. Le vent (sirocco) :

Dans le Parc National de Chr  a, ce sont les vents du Nord-Ouest qui pr  dominent. En ce qui concerne le sirocco, il se manifeste un    trois jours/an.(PNC 2009).C'est un facteur climatique qui provoque   galement des changements de temp  rature et d'humidit   et qui a des effets m  caniques et physiologiques sur les arbres forestiers. (Belabbaci et Khiatine 2019).

II.3.3. La neige :

   partir de d  cembre, la neige commence    recouvrir la cime des arbres dans les montagnes du Bled   Atlas, et il neige   galement    plus de 400 m  tres d'altitude. Les chutes de neige les plus importantes se produisent en janvier. Mais mars a triomph   de la pers  v  rance (Attal-Badreddine, 1994). Chellabi (1992) a rapport   qu'au cours de l'hiver 1993, les chutes de neige ont atteint 75 cm. Sbabdji (1997) a observ   en 1994 une couche de plus de 1 m d'  paisseur.

L'  paisseur moyenne de neige est de 15    20 cm, atteignant parfois 50 cm. Le nombre moyen de jours de neige par ann  e 26 jours pour le Parc National de Chr  a. .(PNC 2013).

II.3.4. Le brouillard :

Le brouillard est relativement fr  quent dans les parties hautes du Parc national qui sont souvent plong  es dans les nuages. Pour le col de Chr  a, les observations faites sur une dizaine d'ann  es seulement ont donn   104 jours/an de brouillard.(PNC 2009).

II.3.5. La gel  e et la gr  le :

Les gel  es blanches se manifestent surtout en Septembre. Elles apparaissent en automne et disparaissent au d  but du printemps (fin Mars d  but Avril). Le risque de gel  es blanches commence lorsque le minimum moyen tombe au-dessous de 10 C  .Quant    la gr  le, elle tombe durant presque toute la p  riode allant de D  cembre    Mars (Lac de Mouzaia, Hakou Ferraoun, M  d  a).(PNC 2009).

II.3.6. Climagramme d'Emberger :

L'indice d'Emberger permet la caractérisation des climats et leur classification dans l'étage bioclimatique. Cet indice est calculé par le biais du coefficient pluviométrique et obtenu par la formule qui suit :

$$Q_2 = 3,43(P / (M - m))$$

D'où :

P : La pluviométrie annuelle (mm).

M : La moyenne des températures maximales du mois le plus chaud.

m : La moyenne des températures minimales du mois le plus froid.

La température moyenne minimale du mois le plus froid (4,3° C), placée en abscisses et la valeur du coefficient pluviométrique Q_2 placée en ordonnées, donnent la localisation de la station météorologique choisie dans le climagramme. La valeur de Q_2 calculée à partir d'une synthèse de 15 années est de 129,95 ce qui permet de classer notre zone d'étude dans l'étage bioclimatique Sub humide (**Lahrech et Khenafif, 2018**). (Figure 03).

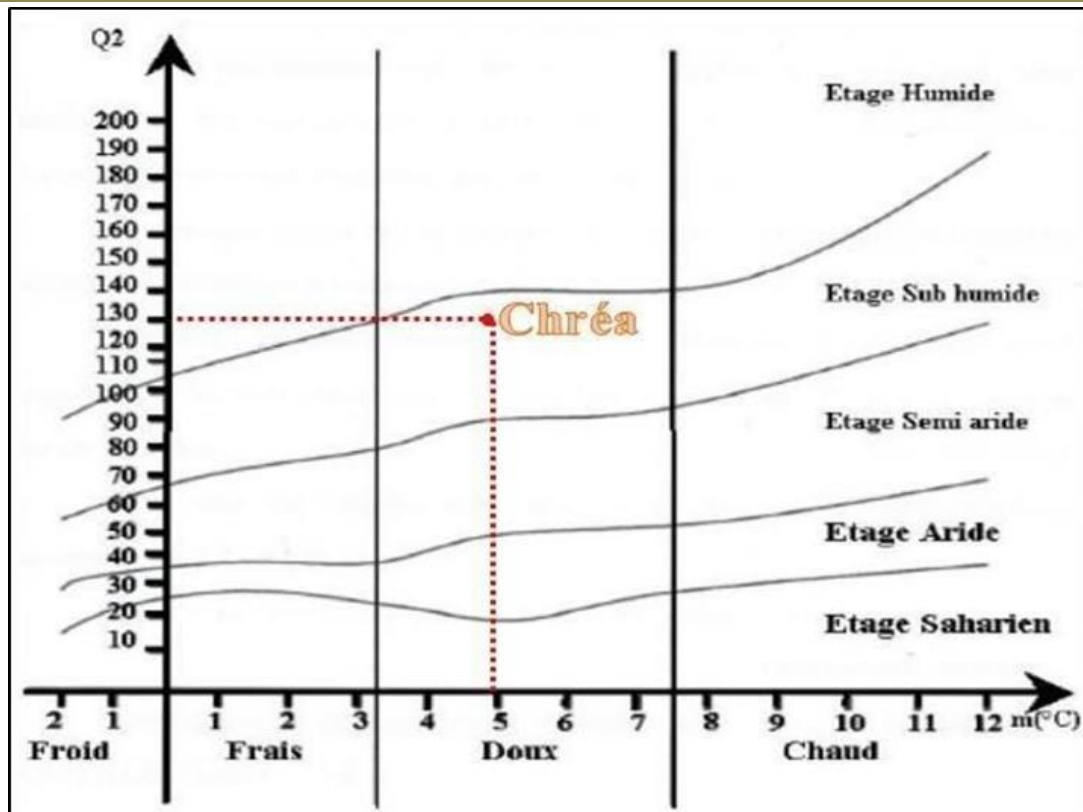


Figure 03 Position de la région d'étude sur le climagramme d'Emberger (Lahrech et Khenafif, 2018) .

II.3.7. Commentaire de diagramme :

Nous nous basons sur ce diagramme pour déterminer la durée des mois secs de l'année, en utilisant une échelle particulière où la quantité de précipitations est le double des températures. Selon Bagnouls et Gaussen, un mois est considéré comme sec lorsque la somme des précipitations moyennes (P) est inférieure au double de la température de ce mois ($P < 2T$). Dans notre zone d'étude, les températures minimales mensuelles les plus basses enregistrées entre 2000 et 2014 se trouvent en janvier (4,96 °C), tandis que les températures maximales mensuelles les plus élevées se situent en juillet (24,65 °C).

Les précipitations mensuelles suivent un régime typiquement méditerranéen, avec des minimums en été et des maximums en hiver. (Lahrech et Khenafif, 2018) .

Tableau I : Moyenne des températures et précipitations dans le PNC (2000- 2014) (Lahrech et Khenafif, 2018).

Mois	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D
Moyenne P mm	101,6	90,5	74	76,4	65,4	10,9	4,1	6,8	40,4	51,4	115	109,5
Moyenne TC°	4,96	5,21	8,32	10,85	15,04	20,94	24,65	24,28	19,41	15,66	9,24	5,82

En traçant le diagramme ombrothermique de Bagnouls et Gaussen, nous avons pu déterminer la période sèche qui s'étend de mai à septembre, totalisant 4 mois. .(Figure II.2).

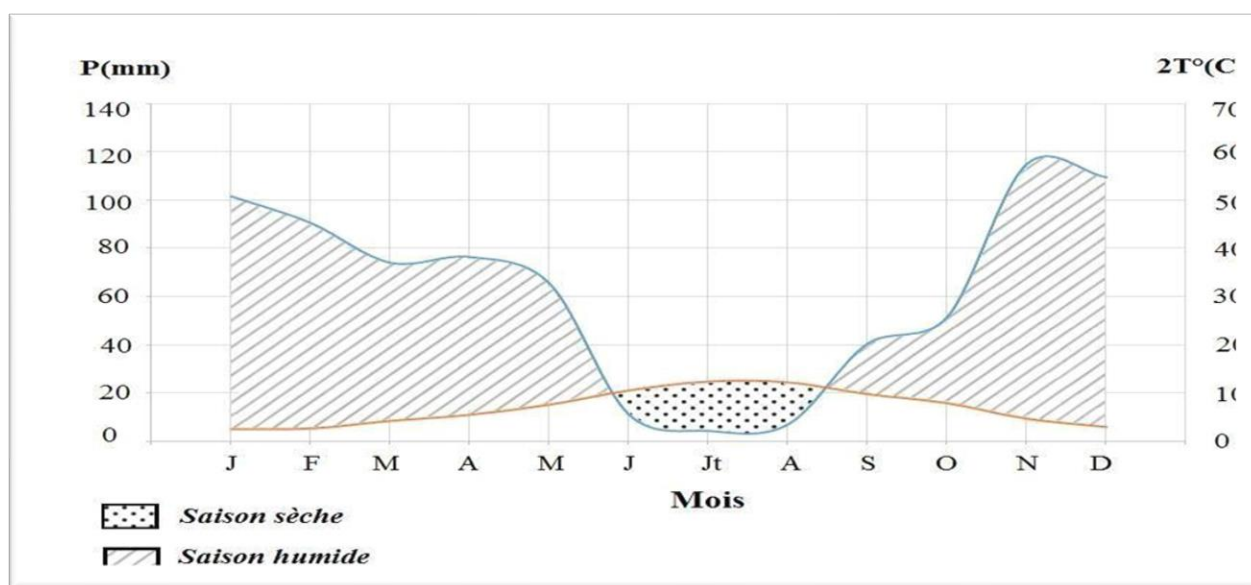


Figure 04 : Diagramme Ombrothermique de Bagnouls et Gaussen du PNC (2000 – 2014).(Messani et – Hocine 2022).

II.4. Milieu biotique:

❖ Flore :

Le Parc National de CHREA renferme un tapis végétal couvrant 22673 ha de son territoire soit un taux de boisement de 85% (figure 05). (Dahel, 2015).

La végétation de l'Atlas de Blida présente une hiérarchie complexe influencée par l'altitude, le climat et les caractéristiques du sol. De la côte aux sommets, chaque niveau écologique présente une communauté végétale unique.

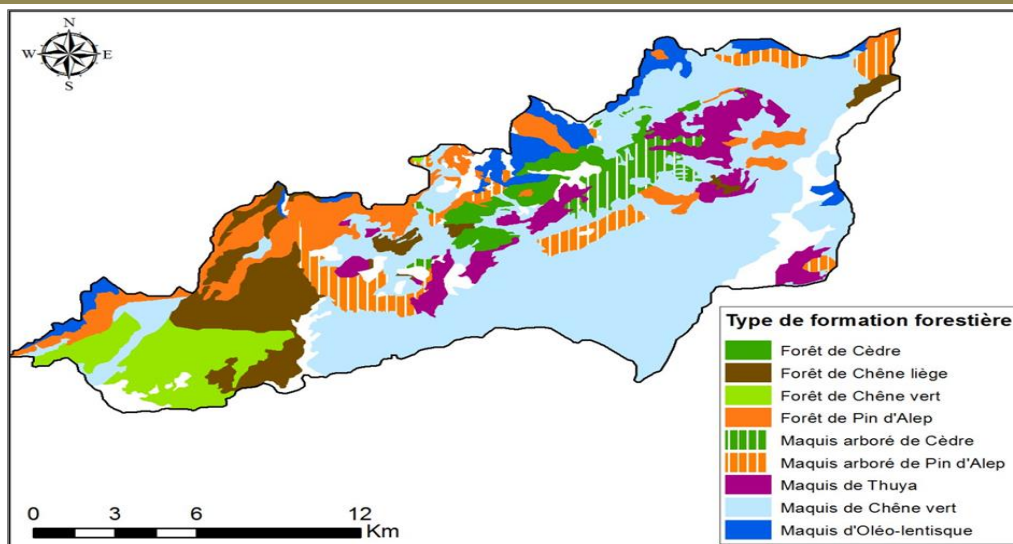


Figure 05 : Formations foresti  res du Parc National de Chr  a . (PNC 2013)

II.5. Ressources humains et socio-  conomiques :

Le Parc National de CHREA est un espace occup   par une population mixte, compos  e de r  sidents permanents et temporaires. Ces populations jouent un double r  le , elles utilisent les ressources du parc (principalement    travers des pratiques agricoles) et participent   galement    sa protection gr  ce aux actions men  es par les agents du parc et les services de la protection civile.

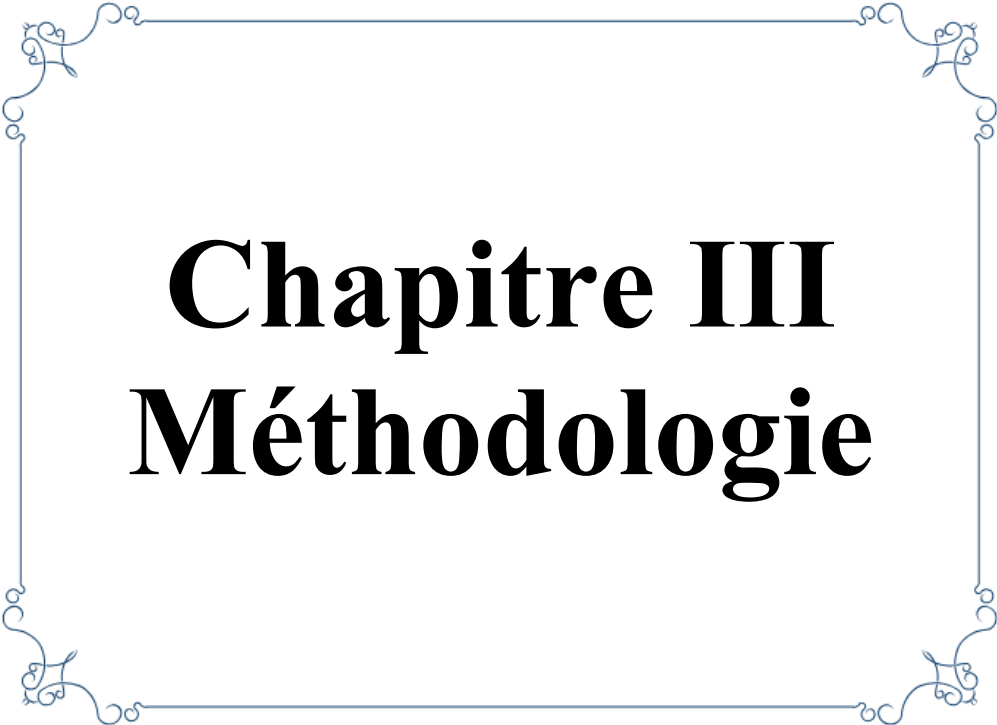
La structure humaine de la r  gion repose sur de petits villages dont les habitants vivent d'activit  s vari  es : agriculture de subsistance,   levage    petite   chelle, et surtout des activit  s relevant du secteur tertiaire comme le petit commerce, l'artisanat traditionnel, la restauration et l'h  bergement touristique.(**PNC, 2016**).

Les communes de Hammam MELOUANE, CHREA-village (au centre), et El HAMDANIA (   l'ouest) constituent les principales zones habitt  es du parc. La population y est estim  e    environ 6 000 habitants, en plus de certains anciens villageois pr  sents de mani  re saisonni  re (**PNC, 2016**).

Conclusion :

L'étude du patrimoine cynégétique d'une zone spécifique, comme le Parc National de CHREA, est importante non seulement d'un point de vue écologique et scientifique, mais aussi d'un point de vue socio-économique, notamment pour la population locale. La connaissance des espèces proies, de leur répartition et de l'évolution de leurs populations contribue à une meilleure compréhension de l'équilibre écologique et permet l'élaboration de stratégies de gestion durable qui prennent en compte les besoins des communautés locales sans nuire à l'écosystème.

L'implication des communautés locales dans les activités de surveillance et de conservation est un levier clé pour la réussite de toute politique de protection de la biodiversité, car ces populations sont souvent les plus proches du terrain et sont les premières à être affectées par la dégradation ou la disparition des ressources naturelles. Par conséquent, les résultats de ce type de recherche sont approché intégrée qui encourage l'exploitation rationnelle du gibier et soutient le développement durable dans les zones rurales et montagneuses .



Chapitre III

Méthodologie

Introduction :

La gestion durable des espèces gibier dans une aire protégée nécessite une évaluation précise de leur diversité, de leur statut et de leur représentativité par rapport au contexte national.

Cette étude s'appuie sur une analyse comparative entre la liste des espèces gibier recensées dans le parc et la liste nationale officielle, afin d'identifier les spécificités locales, les enjeux de conservation et les proportions relatives de chaque catégorie.

L'approche méthodologique combine une classification écologique (taille, statut de conservation, taxonomie) et une analyse qualitative du gibier présent dans le parc national de CHREA par rapport au référentiel national.

III.1.Intérêt de l'étude :

Les données recueillies à travers cette étude pourront aider les gestionnaires du parc dans:

- **Diagnostic écologique** : L'exploitation d'une liste de gibier permet d'évaluer la diversité faunistique du parc et d'identifier d'éventuelles lacunes ou menaces (disparitions d'espèces, déséquilibres trophiques).
- **Base pour des recherches futures** : Cette étude sert de référence pour des suivis ultérieurs, facilitant la détection de changements dans les communautés animales (apparitions, déclin).
- **Gestion adaptative** : En croisant ces données avec des paramètres environnementaux (habitats, pressions anthropiques), les gestionnaires du parc peuvent ajuster leurs stratégies de conservation.
- **Valorisation du patrimoine naturel** : Une liste actualisée et analysée renforce la notoriété du parc et justifie de protection, notamment auprès des institutions et du public.

III.2. Objectifs d'étude :

L'évaluation du gibier dans une aire protégée comme le parc national de CHREA, fondée sur l'exploitation d'une liste d'espèces existante, revêt une importance scientifique et gestionnelle majeure.

Bien que cette étude ne consiste pas en un inventaire ou un dénombrement direct, elle permet d'analyser la composition, la répartition et l'état des populations animales recensées, offrant ainsi des indications précieuses sur le patrimoine cynégétique du parc.

Le présent travail poursuit trois étapes principales :

1. Établir une liste des espèces gibier du parc en croisant les données internes à travers la liste des espèces gibier nationale.

2. Classer les espèces selon des critères écologiques et réglementaires :

- Par taille (petit, moyen et grand gibier) pour évaluer la structure des populations.
- Par statut de conservation (espèces menacées, stables ou en expansion) afin d'identifier les priorités de protection.
- Par ordre taxonomique pour une analyse de la diversité biologique.

3. Quantifier la représentativité du gibier du parc via le calcul d'un taux comparative, exprimant la proportion d'espèces gibier du parc par rapport à l'ensemble national.

III.3.Méthode de travail :

La méthodologie adoptée pour l'évaluation du gibier du PNC repose sur les étapes suivantes :

III.3.1. Collecte des données :

Les listes d'espèces gibier du parc et national sont compilées à partir de sources officielles du parc et Les travaux antérieurs (Mouhoubi et Ouahioune. (2020) (Annexe 01).(N.D) (Annexe 03) ainsi que le Rapport de la Direction de l'Environnement de la wilaya de Blida (2014) et le donnes du PNC de 2024 en matière de faune (Annexe 02) ,Catalogue of life). (listes rouges de l'UICN ,2024) sont associés à chaque espèce pour garantir une analyse actualisée.

III.3.2. Analyse comparative et calculs :

Il s'agit d'estimer le Taux de gibier du parc : Calculé comme le ratio entre le nombre d'espèces gibier du parc et le nombre total d'espèces gibier nationales, exprimé en pourcentage. Des sous-taux par catégorie (ex : grand gibier et gibier petit , ,) peuvent être dérivés.

Ce taux permet l'identification des espèces communes au parc et au référentiel national, ainsi que des espèces endémiques ou absentes du parc.

III.3.3.Catégorisation systématique :

Chaque espèce est classée selon :

- Par taxonomique des espèces (oiseaux vs mammifères).
- Par taille (Moyen , Petit, Grand) .
- Par comportement écologique(Gibier Sédentaire . Gibier de passage Gibier D'eau.) .
- Par statut de conservation (LC: préoccupation mineure, VU :Vulnérable.....) .
- Par ordre taxonomique, permettant des comparaisons multi-échelles.(Lagomorpha .Artiodactyla .Galliformes .Columbiformes)

Conclusion :

Cette approche standardisée permet de caractériser la faune gibier du Parc National de CHREA dans une perspective à la fois écologique et gestionnaire de ja existe .

Une telle approche, bien que fondée sur des données secondaires, reste un maillon essentiel dans la chaîne des connaissances nécessaires à la préservation des écosystèmes.

Elle offre des outils pour adapter les plans de conservation, tout en situant le parc dans un contexte national. Les résultats pourront orienter les politiques de chasse durable et de préservation de la biodiversité.



Chapitre IV

Résultats et

Interprétation

IV.1. Estimation du taux de gibier du PNC:

Tableau II : Estimation du taux de gibier dans le PNC par rapport au référentiel gibier national et faune de PNC.

Référentiel	Taux Gibier	Nombre
Gibier national	44%	43 espèces
Faune totale du PNC	9%	203 espèces
Gibier dans le PNC	-	19 espèces

Le Parc National de Chréa figure parmi les aires protégées qui se distinguent par une richesse faunique considérable, avec un total de **203** espèces animales recensées. Sur la base des résultats de l'inventaire réalisé en **Mouhoubi et Ouahioune (2020)**, ayant identifié **43** espèces de gibier à l'échelle nationale. Les résultats de l'inventaire faunistique montrent que le Parc National de Chréa abrite **19** espèces gibiers, ce qui représente **44 %** du total des espèces gibiers recensées à l'échelle nationale. Cette proportion élevée témoigne de l'importance écologique du parc en tant que refuge privilégié pour la faune cynégétique. De plus, **9 %** de la faune. Cela met en évidence la fonction essentielle du Parc National de Chréa dans la conservation de la biodiversité, notamment à travers la protection des espèces à valeur cynégétique, souvent menacées par des pressions anthropiques telles que l'urbanisation, la fragmentation des habitats et le braconnage. (Tableau 02). **(Figure 6)**.

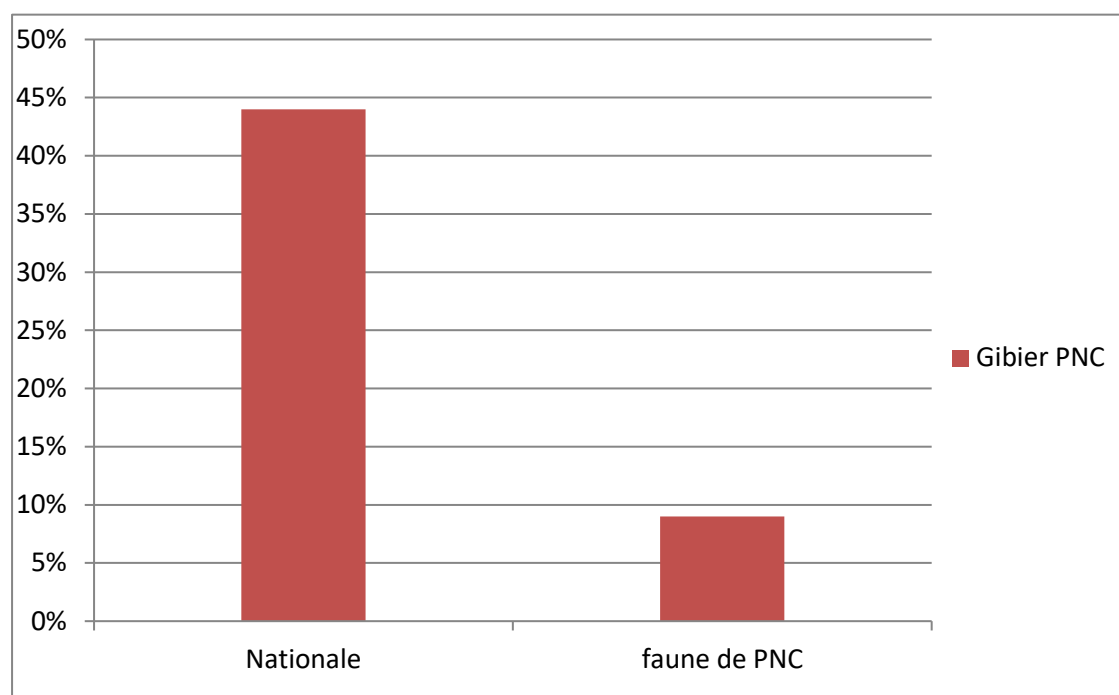


Figure 06 : Représentation des espèces gibiers dans le PNC par rapport au niveau national.

IV.2.Categorisation du gibier du PNC:

Tableau III : Liste des espèces faunistiques du PNC classées par nom scientifique, famille et taille et Classification du Gibier.

Nom commun	Nom scientifique	Classe	Taille	Categorisation du gibier
Lièvre brun	<i>Lepus caprensis</i>	Mammifères	Moyen	Gibier Sedentaire
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>		Petit	Gibier Sedentaire
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>		Grand	Gibier Sedentaire
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Oiseaux	Petit	Gibier de passage
Perdrix gamba	<i>Alectoris barbara</i>		Moyen	Gibier Sedentaire
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>		Petit	Gibier Sedentaire
Pigeon biset M	<i>Columba livia</i>		Moyen	Gibier Sedentaire
Tourterelle des bois M	<i>Streptopelia turtur</i>		Moyen	Gibier de passage
Pigeon ramier M	<i>Columba palumbus</i>		Moyen	Gibier de passage
Bécasse des bois M	<i>Scolopax rusticola</i>		Moyen	Gibier d'eau
Etourneau sansonnet M	<i>Sturnus vulgaris</i>		Petit	Gibier de passage
Grive draine M	<i>Turdus viscivorus</i>		Moyen	Gibier de passage
Merle noir M ET S	<i>Turdus merula</i>		Moyen	Gibier Sedentaire
Grive musicienne S	<i>Turdus philomelos</i>		Petit	Gibier Sedentaire
Canard colvert M	<i>Anas platyrhynchos</i>		Grand	Gibier d'eau
Héron cendré M	<i>Ardea cinerea</i>		Grand	Gibier d'eau
Grive mauvis M	<i>Turdus iliacus</i>		Petit	Gibier de passage
Pigeon colombin M	<i>Columba oenas</i>		Moyen	Gibier Sedentaire
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>		Grand	Gibier d'eau

A. Par taxonomique des espèces:**Tableau IV** : Répartition relative des espèces (oiseaux vs mammifères) dans le parc.

Classées espèces	Nombre	Pourcentage
Mammifères	3	16 %
Oiseaux	16	84 %

Les résultats ont révélé une nette domination des oiseaux dans la composition des proies de la région, représentant la grande majorité (84 %) du total des espèces, tandis que les mammifères ne constituaient qu'une faible proportion (16 %). (Tableau04).

ce qui correspond aux études antérieures indiquant que les écosystèmes montagneux, comme ceux du Parc National de Chréa, offrent des habitats idéaux pour les oiseaux en raison de la diversité de la couverture végétale et des ressources alimentaires disponibles (**Saidi, 2018**). Cependant, la faible proportion de mammifères pourrait refléter l'impact des pressions anthropiques, telles que le braconnage ou la dégradation des habitats, comme l'a mentionné **la DGF (2020)** dans ses rapports sur les défis de la gestion de la faune dans les zones protégées.

B. Par taille :**Tableau V:** Répartition des espèces selon la taille (petite, moyenne, grande).

Taille	Nombre	Pourcentage
Moyen	9	47%
Petit	6	32%
Grand	4	21%

Le tableau indique que les gibiers de taille moyenne représentent la plus grande proportion avec **47%**, suivis par les petits gibiers (**32 %**), puis les grands gibiers (**21 %**). (Tableau 05).

Cette diversité reflète une variation importante chez les espèces recensées. Cette distribution pourrait s'expliquer Comme mentionné dans **Del Hoyo et al. (2001)** par la capacité des espèces de taille moyenne à s'adapter aux diverses conditions écologiques du parc, tandis que les espèces de grande taille pourraient faire face à des défis plus importants en raison de leurs besoins en habitats étendus et de leur exposition au braconnage (**UICN, 2016**).

C. Par comportement écologique:

Tableau VI : Répartition des espèces selon le comportement écologique.

Classification du Gibier	Nombre	Pourcentage
Gibier Sédentaire	9	47%
Gibier de passage	6	32%
Gibier D'eau	4	21%

Les espèces sédentaires sont les plus représentées avec 47 %, suivies à parts égales par les gibiers de passage (32 % chacune) et par les gibiers d'eau 21% , Ces résultats indiquent une diversité fonctionnelle dans les stratégies de vie des espèces. D'après **Gauthier-Clerc et al. (2007)**, les zones humides et montagneuses du nord de l'Algérie servent de zones de transit et de séjour temporaire pour de nombreuses espèces migratrices, ce qui explique cette distribution,(Tableau 06).

D. Par statut de Protection (l'UICN):**Tableau VII :** Liste des espèces gibier national PNC selon leur statut de protection (UICN).

		NIVEAU DE PROTECTION
Espece		Internationale
Nom commun	Nom scientifique	UICN
Lièvre brun	<i>Lepus capensis</i>	LC
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	NT
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	LC
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	LC
Perdrix gamba	<i>Alectoris barbara</i>	LC
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	LC
Pigeon biset M	<i>Columba livia</i>	LC
Tourterelle des bois M	<i>Streptopelia turtur</i>	VU
Pigeon ramier M	<i>Columba palumbus</i>	LC
Bécasse des bois M	<i>Scolopax rusticola</i>	LC
Etourneau sansonnet M	<i>Sturnus vulgaris</i>	LC
Grive draine M	<i>Turdus viscivorus</i>	LC
Merle noir M ET S	<i>Turdus merula</i>	LC
Grive musicienne S	<i>Turdus philomelos</i>	LC
Canard colvert M	<i>Anas platyrhynchos</i>	LC
Héron cendré M	<i>Ardea cinerea</i>	LC
Grive mauvis M	<i>Turdus iliacus</i>	NT
Pigeon colombin M	<i>Columba oenas</i>	LC
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	LC

VU :vulnérable ,LC: préoccupation mineure,NT: quasi menace.

Tableau VIII Statut de protection légale des espèces selon la classification UICN.

UICN	Nombre	Pourcentage
LC préoccupation mineure	16	84%
NT quasi menacé	2	11%
VU Vulnérable	1	5%

Le (Tableau 07) met en évidence le statut de conservation des espèces gibiers recensées dans le Parc National de CHRÉA. La majorité des espèces (**16, soit 84 %**) appartiennent à la catégorie LC (préoccupation mineure) selon la classification de l'**UICN (2024)**. Toutefois, deux espèces, le lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) et la grive mauvis (*Turdus iliacus*), sont classées NT (quasi menacées), tandis que la tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) est classée VU (vulnérable), représentant chacune environ **5 % à 11 %** de l'ensemble. (Tableau 08).

Ces résultats sont cohérents avec les alertes émises par l'UICN concernant les pressions anthropiques croissantes, telles que la dégradation des habitats naturels, la fragmentation écologique et la chasse illégale.

La présence de ces espèces sensibles dans le PNC justifie la mise en œuvre de mesures de protection spécifiques, ainsi qu'un suivi écologique régulier, afin de garantir leur survie à long terme au sein de cette aire protégée.

E. Par ordre taxonomique:

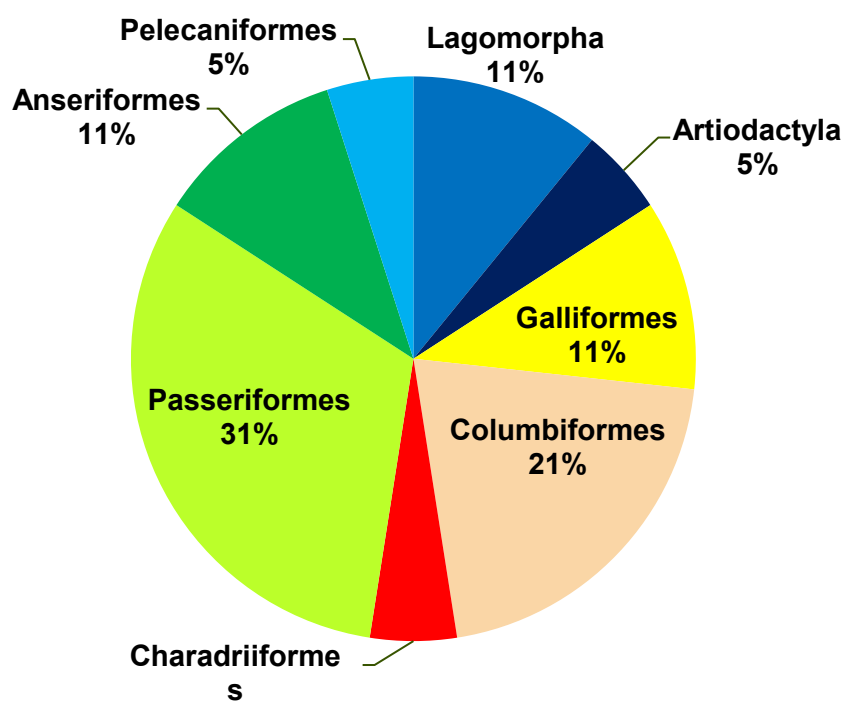


Figure 07: Diagramme circulaire relatif de Par ordre taxonomique

Tableau X : Liste des espèces de gibier classées par ordre taxonomique dans le PNC.

Nom commun	Nom scientifique	L'ordre taxonomique
Lièvre brun	<i>Lepus capensis</i>	Lagomorpha
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lagomorpha
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	Artiodactyla
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Passeriformes
Perdrix gamba	<i>Alectoris barbara</i>	Galliformes
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	Galliformes
Pigeon biset M	<i>Columba livia</i>	Columbiformes
Tourterelle des bois M	<i>Streptopelia turtur</i>	Columbiformes
Pigeon ramier M	<i>Columba palumbus</i>	Columbiformes
Bécasse des bois M	<i>Scolopax rusticola</i>	Charadriiformes
Etourneau sansonnet M	<i>Sturnus vulgaris</i>	Passeriformes
Grive draine M	<i>Turdus viscivorus</i>	Passeriformes
Merle noir M ET S	<i>Turdus merula</i>	Passeriformes
Grive musicienne S	<i>Turdus philomelos</i>	Passeriformes
Canard colvert M	<i>Anas platyrhynchos</i>	Anseriformes
Héron cendré M	<i>Ardea cinerea</i>	Pelecaniformes
Grive mauvis M	<i>Turdus iliacus</i>	Passeriformes
Pigeon colombin M	<i>Columba oenas</i>	Columbiformes
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	Anseriformes

Catalogue of life

La répartition par ordre taxonomique met en évidence la prédominance de l'ordre des **Passeriformes (31,58 %)**, suivi par les **Columbiformes (21,05 %)**. D'autres ordres comme **Lagomorpha, Galliformes, Anseriformes** sont représentés de manière plus modérée (entre 5 et 11 % chacun). (Tableau 09).

Cette répartition confirme la **domination des oiseaux chanteurs et granivores**, bien adaptés aux **conditions écologiques variées du parc**. Les Passeriformes, largement représentés, trouvent dans la forêt montagneuse de Chréa un milieu favorable à leur

alimentation et reproduction. Cela rejoint les observations de **Saidi (2018)**, qui souligne le rôle crucial des habitats forestiers montagnards dans le maintien de la diversité aviaire en Algérie.

La forte représentation des **Columbiformes**, notamment les pigeons et tourterelles, témoigne également de la richesse alimentaire du parc. Toutefois, selon l'**UICN (2024)**, plusieurs espèces de cet ordre figurent parmi les plus vulnérables face aux **pressions humaines**, en particulier la **tourterelle des bois**, classée comme espèce vulnérable (VU).

IV.3.synthese des resultats :

L'analyse des populations gibier et de leurs habitats est essentielle pour évaluer leur santé et leur résilience face aux pressions anthropiques (urbanisation, agriculture intensive). Selon l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature, 2020), près de 27 % des espèces chassables sont menacées, soulignant l'urgence d'une approche scientifique pour leur conservation. Des études comme celles de la FAO (2021) montrent que la gestion cynégétique peut contribuer à la restauration d'écosystèmes fragiles.

En effet, en Algérie, certaines espèces ont connu une très grande régression, d'autres sont devenues de plus en plus rares et d'autres ont disparu. Cette situation a nécessité de mettre en œuvre une politique pour leur conservation, basée sur une législation spécifique et un programme d'actions assurant leur préservation et leur développement, ainsi que la mise en place des règles d'une gestion durable du patrimoine cynégétique. (Dgf, 2019)

Les parcs nationaux abritent des écosystèmes fragiles où les espèces gibier jouent un rôle clé (dissémination des graines, régulation des populations).- Une étude autour des espèces gibier rigoureuse permet donc d'éviter la surpopulation ou la disparition d'espèces, comme le montre la gestion

L'étude du patrimoine cynégétique est indispensable pour concilier conservation, traditions et développement territorial. Elle s'appuie sur des méthodes scientifiques rigoureuses et une collaboration entre chasseurs, écologues et institutions. Une gestion éclairée de ce patrimoine garantit sa pérennité pour les générations futures.

Parmi les stratégies de préservation du patrimoine cynégétique qui pourraient être envisagées dans le parc national de Chréa, nous citons le renforcement des mesures de protection légales et réglementaires. En effet le parc de Chréa, s'appuie sur un cadre juridique strict pour protéger la faune cynégétique pour le renforcement des mesures de protection légales et réglementaires par l'application de la loi n°04-07 relative à la chasse (2004) et du décret exécutif n°06-442 fixant les conditions d'exercice de la chasse, qui encadrent strictement les prélèvements de gibier, une part, et par le classement des espèces menacées via l'ordonnance n°06-05 (2006) et le décret exécutif n°08-412 (2008) pour protéger leurs habitats d'autre part.

D'autres mesures sont également privilégiées telle que la préservation des habitats notamment pour les espaces vulnérables, ainsi que la lutte contre le braconnage.

Les mesures d'ordre social et scientifique ont également un impact conséquent sur la préservation du gibier tel que l'implication des acteurs locaux, la sensibilisation des communautés locales et les partenariats avec les universités

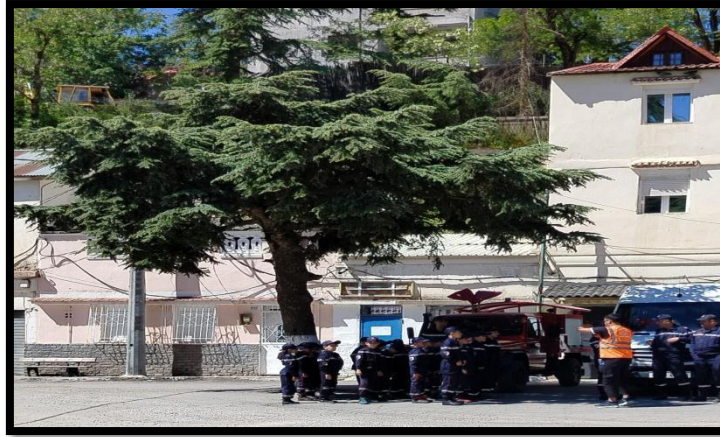
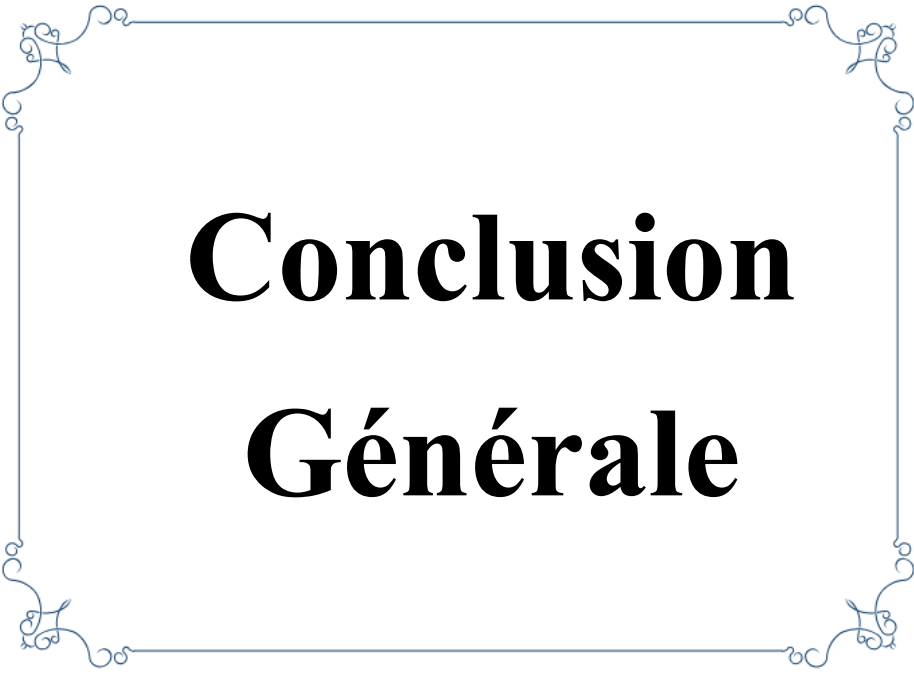


Figure 08 : Visite de sensibilisation pour les enfants au parc national de Chr  a (Original 2025)

On peut donc avancer que la pr  servation du gibier    Chr  a repose sur une approche int  gr  e combinant conservation des habitats, un cadre juridique solide et implication communautaire. Les exp  riences r  ussies dans d'autres parcs (ex : Tlemcen) montrent que ces mesures peuvent assurer une stabilit   des esp  ces cyn  g  tiques.



Figure 09 : Services de loisirs fournis par le parc national de Chr  a. (Original 2025)



Conclusion Générale

Conclusion Générale

Conclusion Générale

Cette étude constitue une réponse à la nécessité urgente d'approfondir les connaissances sur le patrimoine cynégétique et de renforcer sa valorisation au sein du Parc National de Chréa (PNC). Ce parc a été choisi comme site de recherche scientifique en raison de son classement parmi les écosystèmes les plus riches en biodiversité du nord du pays, de sa position écologique stratégique, ainsi que de la remarquable diversité de sa faune et de sa flore.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente recherche, avec pour évaluer la richesse cynégétique du parc et d'en analyser la représentativité par rapport au référentiel national. Pour ce faire, une méthodologie analytique a été adoptée, reposant sur l'exploitation de données fiables issues de sources officielles et scientifiques, notamment la recherche de Mouhoubi-Ouahioune (2020), les listes rouges de l'UICN (2024), ainsi que les rapports de la direction de l'environnement de la wilaya de Blida.

Les résultats obtenus ont permis d'identifier 19 espèces de gibier dans le parc, dont 3 mammifères et 16 oiseaux, ce qui représente environ 44 % du total des espèces gibier recensées à l'échelle nationale. Ce taux moyen met en évidence une richesse faunistique non négligeable du parc et son rôle majeur en tant que refuge pour la faune cynégétique. L'analyse écologique a révélé une prédominance des gibiers de taille moyenne, ainsi qu'une diversité fonctionnelle regroupant des espèces sédentaires, migratrices et aquatiques.

Du point de vue de la conservation, la majorité des espèces recensées appartiennent à la catégorie LC (préoccupation mineure), tandis que certaines espèces sensibles ont été relevées, telles que la tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) classée VU (vulnérable), et la grive mauvis (*Turdus iliacus*) classée NT (quasi menacée). Cela confirme la nécessité d'adopter des mesures de protection spécifiques adaptées au contexte écologique du parc.

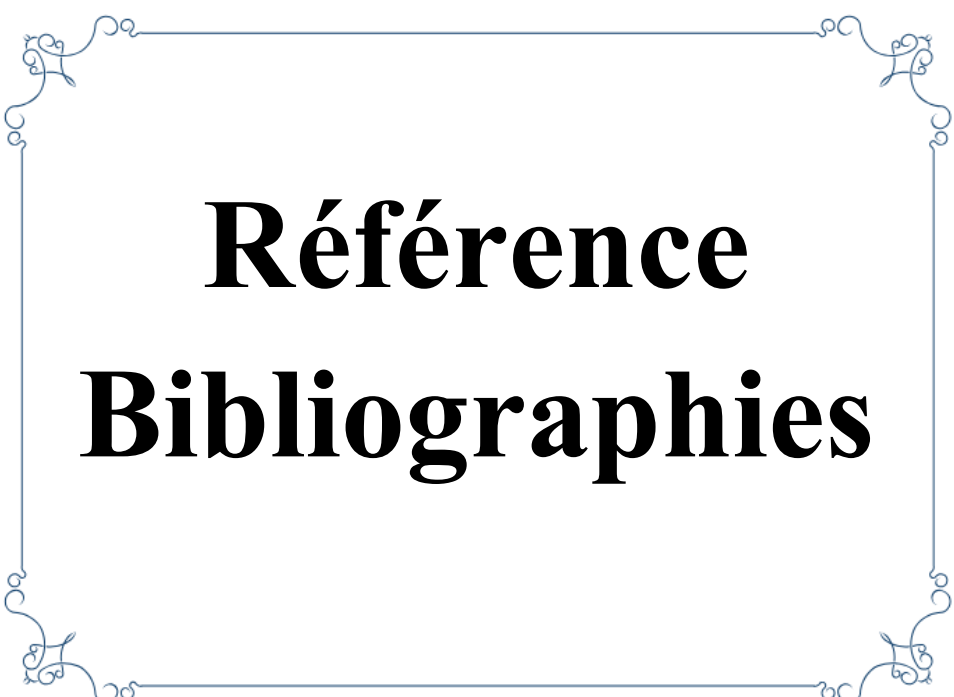
Cependant, plusieurs pressions anthropiques menacent ce patrimoine, notamment le braconnage, l'urbanisation et la dégradation des habitats naturels. Ces constats renforcent l'importance d'un encadrement réglementaire et d'une gestion intégrée, alliant protection de la biodiversité et participation locale.

Conclusion Générale

À la lumière des résultats obtenus, plusieurs pistes d'action sont à envisager pour renforcer la gestion durable du gibier au sein du parc :

- Mettre en place un système de suivi écologique régulier, basé sur des outils modernes de surveillance (caméras, SIG, etc.).
- Impliquer les communautés locales dans les programmes de sensibilisation, et promouvoir des alternatives économiques durables comme l'écotourisme.
- Renforcer le cadre juridique relatif à la chasse et en assurer l'application stricte au sein des aires protégées.
- Encourager des études complémentaires de terrain sur les autres groupes faunistiques peu étudiés, notamment les reptiles et amphibiens.
- Développer une base de données nationale centralisée sur les espèces cynégétiques pour faciliter l'aide à la décision.

En somme, cette étude a mis en lumière l'importance du Parc National de Chréa en tant que réservoir biologique pour le gibier en Algérie. Elle souligne la nécessité de concilier les impératifs de conservation écologique avec les réalités socio-économiques locales, en vue d'assurer une gestion durable de ce patrimoine naturel au profit des générations futures.



Référence Bibliographies

❖ Référence Bibliographiques

- [1] Attal-Bedreddine, A. (1994). Contribution à l'étude des insectes du chêne vert (*Quercus ilex*) dans le parc national de Chr  a. Th  se de Magister, Institut National Agronomique, El-Harrach. 250 P.
- [2] Belabbaci, H., & Khiatine, Y. (2019). Contribution    l'  tude diachronique de la v  g  tation au niveau du Parc National de Chr  a (Secteur El Hamdania) par t  l  d  tection. Universit   de M  d  a. 106 .P.
- [3] Benf. (1984).   tude de milieu du parc national de Chr  a. Bureau National des   tudes Foresti  res, Blida. 150 P.
- [4] Brent, J. (2009). The Economic and Social Significance of Hunting. Wildlife Society Bulletin.
- [5] Boussaadia, B. (2018). La probl  matique du braconnage dans les parcs nationaux alg  riens : cas du Parc National de Chr  a.
- [6] Boumezrag, A. (2000). Gestion cyn  g  tique et biodiversit   en Alg  rie. Revue des For  ts M  diterran  ennes.
- [7] Chardonnet, P., & Lamarque, F. (2002). The Value of Wildlife. FAO Forestry Paper.
- [8] Chellabi, H. (1992). Contribution    l'  tude des productivit  s de *Cedrus atlantica* Manetti en fonction des facteurs   cologiques des stations et   tablissement d'un tarif de cubage : cas du parc national de Chr  a. Th  se d'ing  nieur, Institut National Agronomique, El-Harrach. 54 P.
- [9] Dahel, R. (2015). Le parc national de Chr  a : une aire prot  g  e    influence r  gionale. Revue Agrobiologia, (7), 5–14 P.
- [10] Direction G  n  rale des For  ts (DGF), Alg  rie. (2006). Atlas des parcs nationaux alg  riens. 47–38 .P.
- [11] Direction G  n  rale des For  ts (DGF), Alg  rie. (2020). Rapport sur l'  tat des ressources cyn  g  tiques.
- [12] Djamel B., Wafa Y., Assia B., Noureddine M., & Mohammed L. B. (2019). On bat ectoparasites (*Nycteribiidae*, *Streblidae*, *Siphonaptera*, *Mesostigmata* and *Ixodidae*) from Chr  a National Park (Central Atlas Mountains), Algeria. Bulletin de la Soci  t   Zoologique de France, 144(2), 67–76 P.
- [13] IUCN. (2016). Guidelines for Sustainable Hunting.
- [14] Lahrech, B., & Khenafif, H. (2018).   valuation de la biodiversit   du Parc National de Chr  a (Blida). M  moire de Master, Universit   Blida 1. 25–24 P.
- [15] Lekehal, M. E. A. (1997). Approche   cologique de la chasse et des esp  ces gibier en Alg  rie. 10 P..

- [16] Meddour, R. (2002). Bioclimat, étage et série de végétation de l'Atlas blidéen (Algérie). *Phytocoenologie*, 32(1), 101–128 P.
- [17] Medouni, F. (1996). Bilan et analyse des recensements hivernaux d'oiseaux d'eau en Algérie. Thèse d'ingénieur agronome, INA El-Harrach. 83 P.
- [18] Messani, S., & Hocine, I. (2022). Inventaire de quelques espèces animales et végétales indicatrices de l'état du milieu – cas du parc national de Chréa. 23 P.
- [19] Messaoud, N. (2011). Contribution à l'étude de la répartition des chauves-souris au Parc National de Chréa. Mémoire de Magistère, Université Saad Dahlab, Blida. 145 P.
- [20] MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle, France). (2015). Biodiversité du Maghreb.
- [21] Mouhoubi-Ouahioune, F. (2020). Stratégie et enjeux de la chasse durable en Algérie. Mémoire de Master, Université de Blida 1. 34–36 P.
- [22] Parc National de Chréa. (2015). Étude géomorphologique et topographique du Parc National de Chréa. Ministère de l'Agriculture et des Forêts, Algérie.
- [23] Parc National de Chréa. (2016). Améliorer la gouvernance des espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre de démarches participatives.... Chréa. 69 P.
- [24] Peres, C. A. (2000). Effects of Subsistence Hunting on Vertebrate Community Structure. *Conservation Biology*.
- [25] PNC – Parc National de Chréa. (2009). Plan de gestion du Parc National de Chréa. 30 P.
- [26] PNC – Parc National de Chréa. (2013). Évaluation des plans de gestion I–II–III; élaboration du plan de gestion IV. Direction Générale des Forêts. 81 P.
- [27] PNUD Algérie. (2018). Rapport sur les ressources naturelles et le développement durable.
- [28] Saidi, M. (2018). Les écosystèmes montagneux de l'Atlas blidéen : enjeux climatiques et conservation. Éditions Universitaires d'Alger.
- [29] Sbabdji, M. (1997). Contribution à l'étude de la perte de croissance de *Cedrus atlantica* suite aux attaques de la processionnaire du pin *Thaumetopoea pityocampa* Schiff. Thèse de Magister, Institut National Agronomique, El-Harrach. 113 P.
- [30] UICN. (2024). Liste rouge des espèces menacées. Union Internationale pour la Conservation de la Nature.
- [31] FAO. (2021). Wildlife Management and Sustainable Hunting.
- [32] IUCN. (2020). Red List of Threatened Species.
- [33] DGF, 2019- Chasse et développement cynégétique. La direction générale des forêts.

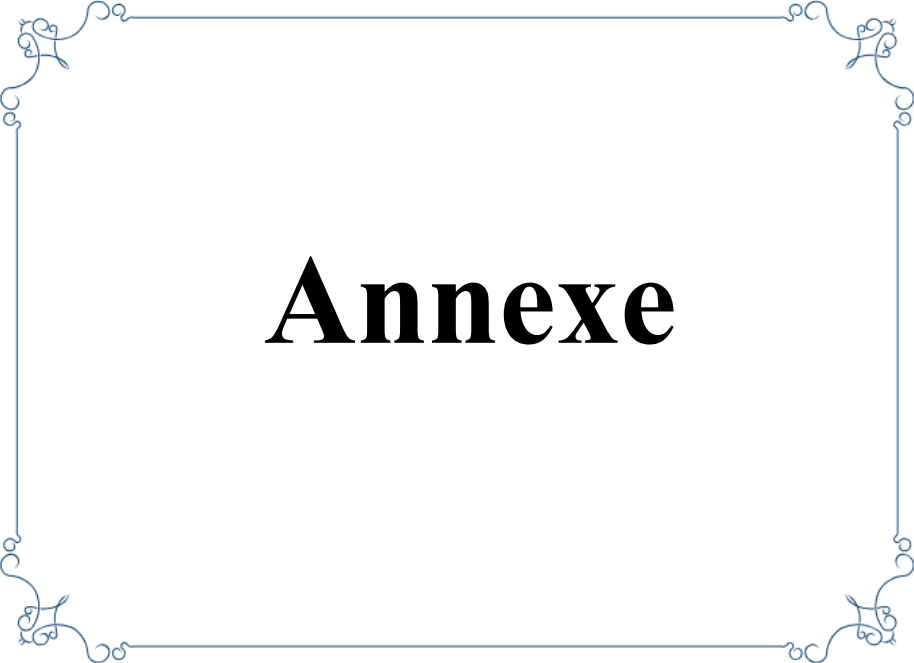
[34] Gharbi H . Meziani M. .2019 . Etude diachronique de la végétation au niveau du parc national de Chréa (Algérie).7.9p

[35] Journal Officiel de la République Algérienne. (2004). Loi n°04-07 relative à la chasse

36- Journal Officiel de la République Algérienne. (2006, 15 novembre). J.O n° 72. [List of endangered species].

37 -Décret exécutif n° 06-400. [Reference to Conseil supérieur de la chasse].

<https://www.aps.dz/>



Annexe

Annexe

Annexe 01 :Tableau :Liste générale des espèces 43 gibier en Algérie

Nom commun	Nom scientifique	Classe
Lièvre du Cap	<i>Lepus capensis</i>	Mammifères
Lièvre brun	<i>Lepus caprensis</i>	
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Oiseaux
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	
Mareca strepera	<i>Canard chipeau</i>	
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	
Canard souchet	<i>Spatula clypeata</i>	
Canard siffleur	<i>Mareca penelope</i>	
Faisan des bois	<i>Phasianus colchicus</i>	
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	
Gallinule poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	
Ganga cata	<i>Pterocles alchata</i>	
Ganga unibande	<i>Pterocles orientalis</i>	
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	
Grus grus	<i>Grue cendrée</i>	
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	
Palombe	<i>Columba palumbus</i>	
Perdrix gabra	<i>Alectoris barbara</i>	
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	
Poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	
Poule sultane	<i>Porphyrio porphyrio</i>	
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	
Sarcelle marbrée	<i>Marmaronetta angustirostris</i>	
Tadorne casarca	<i>Tadorna ferruginea</i>	
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	

Annexe

(Source : Mouhoubi-Ouahioune, 2020).

Annexe 02 :liste faunistique du parc Nationde Chréa

Nom commun	Nom scientifique	Famille
Mammifères		
Singe magot	<i>Maccaca sylvanus</i>	Cercopithecidae
Hyène rayée	<i>Hyaena hyaena</i>	Hyaenidae
Chat sauvage	<i>Felis silvestris</i>	Felidae
Lynx caracal	<i>Felis caracal</i>	
Chacal doré	<i>Canis aurens</i>	Canidae
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	
Genette	<i>Genetta genetta</i>	Viverridae
Mangouste	<i>Herpestes ichneumon</i>	Herpestidae
Porc-épic	<i>Hystrix cristata</i>	Hystriidae
Musaraigne musette	<i>Crocidura russula</i>	Soricidae
Hérisson d'Algerie	<i>Erinaceus algitus</i>	Erinaceidae
Lièvre brun	<i>Lepus caprensis</i>	Leporidae
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	Suidae
Bellette	<i>Mustela nivalis</i>	Mustelidae
Pipistrelle de Savii	<i>Pepistrellus savii</i>	Vespertilionidae
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	
Souris	<i>Mus musculus</i>	Muridae
Rat noir	<i>Rattus rattus</i>	
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	
Souris rayée	<i>Lemniscomys barbarus</i>	
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	

Annexe

Moyen rhinolophe	<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophidae
petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	
Molosse de cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	Molossinae
Lérot à queue noire	<i>Eliomys quercinus</i>	Myoxidae
Ecureuil de berbérie	<i>Atlantoxerus getulus</i>	Sciuridae
Reptiles		
Caméléon commun	<i>Chamaeleo chamaeleon</i>	Chamaeleonidae
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	Colubridae
Couleuvre	<i>Macroprotodon mauritanicus</i>	
Lézard agile	<i>Lacerta agilis</i>	Lacertidae
Lézard ocellé	<i>Timon lepidus</i>	
Lézard des murailles	<i>Lacerta muralis</i>	
Tortue mauresque	<i>Testudo graeca</i>	Testudinidae

Annexe

Tortue clemmyde	<i>clemmys leprosa</i>	Geoemydidae
Hemidactyle verruqueux	<i>Hemidactylus turcicus</i>	Gekkonidae
Tarente de maurétanie	<i>Tarentola mauritanica</i>	Phyllodactylidae
Cinq bordée Mabuya	<i>Trachylepis quinquetaeniata</i>	Scincidae
Seps ocellé	<i>Chalcides ocellatus</i>	
Seps de Mauritanie	<i>chalcides mauritanicus</i>	
Amphibiens et batraciens		
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	Bufonidae
Crapaud vert	<i>Bufo viridis</i>	
Crapaud de Mauritanie	<i>Bufo mauritanicus</i>	
Discoglosse peint	<i>Discoglossus pictus</i>	Discoglossidae
Grenouille rieuse	<i>Rana ridibunda</i>	Ranidae
Grenouille verte	<i>Rana esculenta</i>	
Espèce indéterminée	<i>Ranidae sp</i>	
Salamandre tachetée	<i>Salamandra algira</i>	Salamandridae
Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	Hylidae
Rainette commun	<i>Hyla arborea</i>	
Rinette verte	<i>Hyla uindis</i>	
Poissons		
Anguille	<i>Anguilla anguilla</i>	Anguillidae
Barbeau	<i>Barbus barbus</i>	Cyprinidae
Carpe commune	<i>Cyprinus carpio</i>	
Barbeau algerien	<i>Barbus callensis</i>	
Tanche	<i>Tinca tinca</i>	
Oiseaux		
Linotte mélodieuse	<i>Acanthis cannabina. L</i>	Fringillidés
Chardonneret	<i>Carduelis carduelis. L</i>	

Annexe

Verdier	<i>Chloris chloris. L</i>	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs. L</i>	
Pinson du nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	
Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>	
Serin cini	<i>Serinus serinus. L</i>	
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus. L</i>	Accipitridés
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos. L</i>	
Buse féroce	<i>Buteo rufinus. C</i>	
Circaète jean-le-Blanc	<i>Circaëtus gallicus. G</i>	
Vautour fauve	<i>Gyps fulvus. H</i>	
Pygargue à queueblanche	<i>Haliaeetus albicilla</i>	
Aigle de Bonelli	<i>Hieraeetus fasciatus. L</i>	
Aigle botté	<i>Hieraeetus pennatus. G</i>	
Milan noir	<i>Milvus migrans. B</i>	
Milan royal	<i>Milvus milvus linné</i>	
Vautour percnoptère	<i>Neophron percnopterus. L</i>	
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus. L</i>	
Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	Muscicapidés
Gobe-mouche noir	<i>Ficedulla hypoleuca. P</i>	
Gobe-mouche brun	<i>Muscicapa latirostris</i>	
Gobe-mouche gris	<i>Muscicapa striata. P</i>	
Rouge queue noir	<i>Phoenicurus ochruros. G</i>	
Rouge queue à frontblanc	<i>Phoenicurus phoenicurus. L</i>	
Traquet tarier	<i>Saxicola rubetra</i>	
Traquet pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	
Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>	

Annexe

Fauvette à lunettes	<i>Sylvia conspicillata</i>	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla. L</i>	
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis. L</i>	
Fauvette mélanocéphale	<i>Sylvia melanocephala. G</i>	
Grive mauvis	<i>Turdus musiens</i>	
Grive draine	<i>Turdus viscivorus. L</i>	
Merle noire	<i>Turdus merula. L</i>	
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos. B</i>	
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis. L</i>	Alaudidés
Alouette calandrelle	<i>Calandrella cinerea</i>	
Alouette lulu	<i>Lulula arborea. L</i>	
Perdrix gabra	<i>Alectoris barbara. B</i>	Phasianidés
Perdrix bartavelle	<i>Alectoris graeca. L</i>	
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix. L</i>	
Bergeronnette grise	<i>Anthus alba. L</i>	Motacilidés
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	
Pipit des prés	<i>Anthus pratensis. L</i>	
Bergeronnett eprintanière	<i>Motacilla flava. L</i>	
Bergeronnette desruisseaux	<i>Motacilla caspia. L</i>	
Martinet à croupionblanc	<i>Apus affinis</i>	Apodidés
Martinet unicolore	<i>Apus unicolor</i>	
Martinet noir	<i>Apus apus. L</i>	
Martinet à ventre blanc	<i>Apus melba</i>	
Martinet pâle	<i>Apus pallidus. L</i>	

Annexe

Hibou moyen-duc	<i>Asio otus. L</i>	Strigidés
Chouette chevêche	<i>Athene noctua</i>	
Hibou grand duc	<i>Bubo bubo</i>	
Hibou petit duc	<i>Otus scops</i>	
Chouette hulotte	<i>Strix aluco. L</i>	
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus. L</i>	Caprimulgidés
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla. B</i>	Certiidés
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	Ciconiidés
Cinle plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>	Cinclidés
Cisticole des jones	<i>Cisticola juncidis</i>	Sylviidés
Hypolais ictérine	<i>Hyppolais icterinâ</i>	
Hypolais pâle	<i>Hyppolaïs pallida</i>	
Hypolais polyglotte	<i>Hyppolaïs polyglotta. V</i>	
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	Columbidés
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur. L</i>	
Tourterelle maillée	<i>Spilopelia senegalensis LC</i>	
Rollier d'Europe	<i>Coracias garrulus. L</i>	Coraciidés
Grand corbeau	<i>Corvus corax. L</i>	Corvidés
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius. L</i>	
Coucou gris	<i>Cuculus canorus. L</i>	Cuculidés
Hirondelle des fenêtres	<i>Delichon urbica. L</i>	Hirundiridés
Hirondelle des rochers	<i>Hirundo rupestris. S</i>	
Hirondelle des cheminées	<i>Hirundo rustica. L</i>	
Hirondelle des rivages	<i>Riparia riparia</i>	
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor ledouci</i>	Picidés

Annexe

Torcol (fourmillier)	<i>Jynx torquilla. L</i>	
Pic-vert	<i>Picus viridis. L</i>	
pic de levillant	<i>Picus vaillantii</i>	
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra. L</i>	Embérizidés
Bruant fou	<i>Emberiza cia. L</i>	
Bruant zizi	<i>Emberiza cirrus. L</i>	
Rouge gorge	<i>Erithacus rubecula. L</i>	Turdidés
Rossignol philomele	<i>Luscinia megarhynchos. B</i>	
Merle de roche	<i>Monticola saxatilis</i>	
Merle bleu	<i>Monticola solitarius. L</i>	
Traquet oreillard	<i>Oenanthe hispanica</i>	
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	
Rubiette de moussier	<i>Phoenicurus moussieri. OG</i>	
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	Falconidés
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius. L</i>	
Faucon d'Eléonore	<i>Falco eleonarae. G</i>	
Faucon crécerellette	<i>Falco naumanni fleicher</i>	
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus. G</i>	
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus. L</i>	
Faucon lanier	<i>Falco biarmicus</i>	
Pie grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	Laniidés
Pie grièche grise	<i>Lanius excubitor. L</i>	
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster. L</i>	Meropidés
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus. L</i>	Oriolidés
Mésange noire	<i>Parus ater. L</i>	Paridés
Mésange bleu	<i>Parus coeruleus. L</i>	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	

Référence Bibliographie

Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Passéridés
Moineau espagnol	<i>Passer hispaniolensis. T</i>	
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli. V</i>	Phylloscopidae
Pouillet véloce	<i>Phylloscopus collybita. V</i>	
Pouillet siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Ardeidae
Grande aigrette	<i>Egretta alba</i>	
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	
Martin pêcheur	<i>Alcedo atthis</i>	Alcedinidae
Bulbul des jardins	<i>Pycnonotus barbatus</i>	Pycnonotidae
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapillus. T</i>	Regulidae
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola. L</i>	Scolopacidae
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Sturnidae
Tchagra à tête noire	<i>Tchagra senegala. L</i>	Malaconotridés
Troglodyte	<i>Troglodytes Troglodytes. L</i>	Troglodytidés
Chouette effraie	<i>Tyto alba</i>	Tytonidae
Huppe fasciée	<i>Upupa epops. L</i>	Upupidés
Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>	Anatidae
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	
Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Phalacrocoracidae



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET
POPULAIRE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE SAAD DAHLAB - BLIDA 1



Faculté des sciences de la nature et de la vie
Département de biotechnologie et agroécologie

MÉMOIRE

En vue de l'obtention du Diplôme de Master

Spécialité : Sciences Forestières

Intitulé :

**Évaluation du patrimoine cynégétique du parc national de:
Chrèa diagnostic et perspectives de gestion**

Présenté Par :

Bougouza Ouafa Malak et Mezdoor Hadjer

Devant le jury composé de :

Présidente : Mme DJAABOUB . S	Maitre-assistante A	USDB 1
Promotrice : Mme SELLAMI M.	Maitre de conférences B	USDB 1
Examineur: Mr FELLAG. M	Maitre assistante A	USDB 1

Année universitaire 2024/2025

Mr. FELLAG M. Amel
Ans pour le